

2^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE

Ecole Maternelle Louis Pasteur

30 MARS 2021

Présents (connectés en visioconférence) :

Les enseignantes : Mme Chevillard-Pradier, Mme Trometer, Mme Jung-Patricola, Mme Bittendiebel (secrétaire) ; Les parents d'élèves : M. Spohr, Mme Tisseyre, M. Osswald ; le Responsable Péri scolaire M. Souissi ; la représentante de la mairie Mme Varieras.

1) PHOTO DE CLASSE

Cette année, il n'y aura pas le choix entre 2 photos. Le photographe procédera à un montage à partir des meilleures poses, pour aboutir à une photo unique. Celle-ci sera proposée à la vente au retour des vacances.

2) CARNETS DE SUIVI DES APPRENTISSAGES

Ils ont été transmis aux parents avant les vacances d'hiver. Il ne s'agit pas d'un carnet commun à toutes les écoles : chaque école est chargée d'élaborer son propre carnet, à partir des programmes nationaux. L'équipe enseignante a choisi cette année d'utiliser les carnets des éditions Accès. Le carnet suit les élèves pendant les trois ans d'école maternelle et, normalement, tous les items seront évalués en fin de Grande Section.

Il est nécessaire de **signer** le carnet à l'emplacement prévu: à côté des remarques des enseignantes, à la fin du carnet, en soulevant le rabat qui se trouve derrière les feuilles d'allemand.

Le carnet sera rendu une deuxième fois en juin. On priorisera à ce moment-là les rendez-vous parents/enseignants des élèves de Grande Section.

3) VENTE D'OBJETS DÉCORÉS PAR LES ENFANTS

Chaque année, nous proposons à la vente des objets décorés par des dessins d'élèves. Cette année, nous proposerons une gourde et une boîte à goûter, objets choisis par le conseil d'école. Le bénéfice réalisé grâce à cette vente permettra à la coopérative scolaire de financer une partie des sorties, des jeux de cour, ainsi que du matériel pédagogique.

4) SORTIES

Classes des papillons et coccinelles : un intervenant du Musée Zoologique est venu à l'école fin janvier, pour animer des ateliers autour des « petites bêtes ».

Toute l'école est allée à la ferme de Rhinau (les papillons et coccinelles le 15 mars, les souris et oursins le 1^{er} avril). Cette sortie a pu se faire dans le respect du protocole sanitaire, notamment parce qu'elle se déroulait en plein air et parce que seules les 2 classes habituellement « brassées » y participaient.

Les enseignantes rappellent que les sorties scolaires ont des objectifs pédagogiques et servent de support pour les apprentissages en classe. Il est donc souhaitable que tous les enfants y participent. Il arrive que des enfants soient déçus parce que leurs parents ne peuvent accompagner la sortie, mais cette déception ne devrait pas constituer un motif suffisant pour refuser de participer à la sortie.

M. Souissi rappelle qu'il appartient aux parents de décommander le repas de la cantine du jour prévu pour la sortie.

5) KERMESE

Un certain nombre de parents se sont portés volontaires pour former un comité des fêtes. Pour l'instant, aucune réunion n'a encore été organisée, puisqu'il est fort probable qu'en raison de la situation sanitaire, la kermesse n'ait pas lieu.

Nous réfléchissons à une autre façon de clore l'année de manière un peu festive, tout en respectant les mesures sanitaires. Si des parents ont des idées dans ce sens, ils sont invités à les soumettre aux enseignantes !

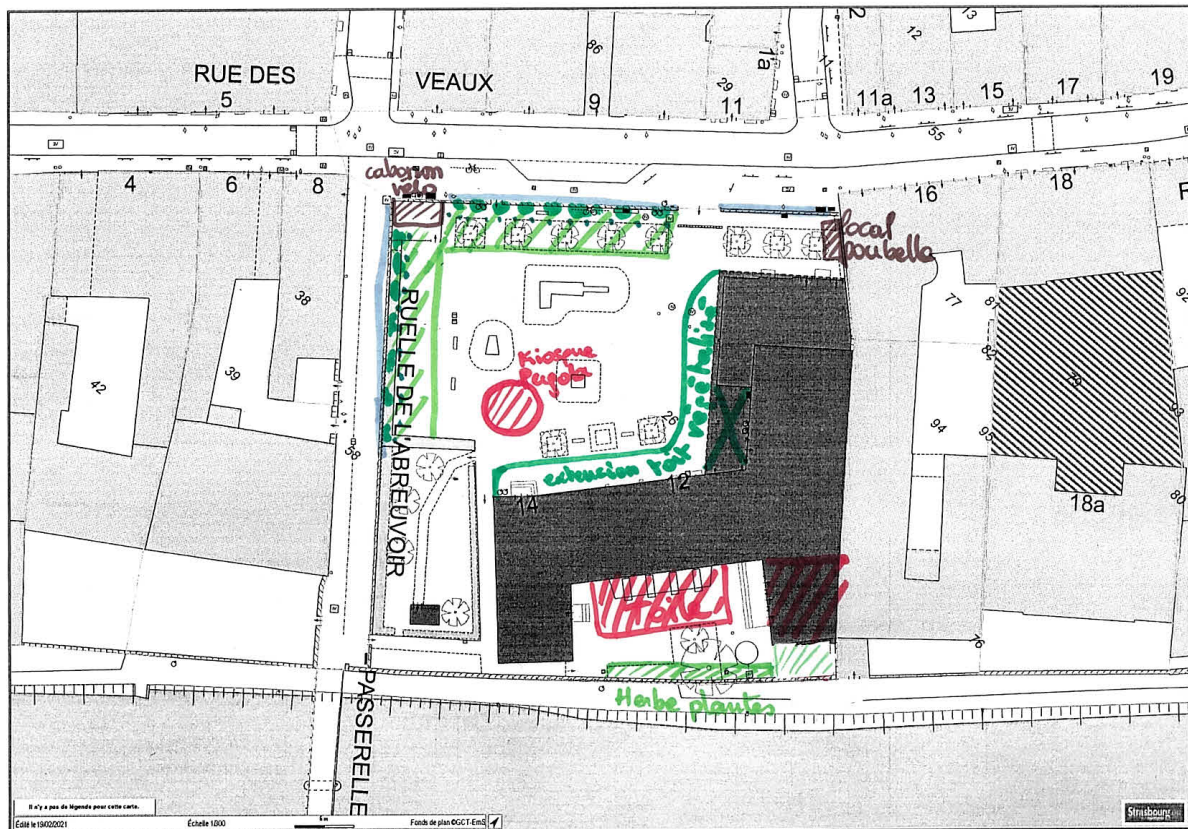
6) COVID – PROCÉDURE

Rien de nouveau à signaler (à la date du 30 mars 2021)

7) POINTS MAIRIE :

- **Végétalisation** : La mairie a lancé un appel à projet pour déminéraliser et végétaliser les cours d'école. Les projets sont à rendre pour le 24 avril. Il sera difficile de finaliser le dossier pour cette date. Une maman d'élève nous a déjà proposé son aide pour la constitution du dossier et nous invitons les parents qui ont des idées et/ou des compétences en la matière de nous faire part de leurs idées.

Les enseignantes exposent leurs idées et souhaits (illustrés sur le plan ci-dessous) :



- Extension du préau et végétalisation de son toit : pour une augmentation de l'ombre et de la surface abritée de la pluie.
- Une clôture de l'école plus occultante que la grille actuelle (pour protéger les enfants des appareils photos des touristes et des adultes leur offrant des bonbons) associée à l'ajout d'arbustes assez hauts, ainsi que des plantes couvrantes au pied des arbustes pour les protéger des mains des « enfants arracheurs de feuilles »
- Le déplacement du cabanon à vélos à la place du local à poubelles (et le déplacement de ce dernier à côté de la cantine)
- Une extension du verger à l'emplacement des lignes de course actuelles, pour agrandir l'espace à explorer par les enfants.
- Il faudrait également trouver des solutions pour avoir de l'ombre dans les cours avant et arrière.

Concernant ce dernier point, les enseignantes insistent sur l'urgence de sa réalisation. Elles rappellent qu'aux beaux jours, la température dans les classes atteint régulièrement 35° et peut avoisiner les 40°. Les années passées, des ventilateurs rendaient légèrement supportable cette chaleur, mais leur utilisation est interdite depuis l'apparition du covid.

Des structures provisoires (telles que celles mises en place en ville dans le cadre du plan Canopée) devraient pouvoir être mises en place rapidement, en attendant une éventuelle acceptation ou mise en œuvre du projet.

Jusqu'à présent, les demandes formulées par l'école auprès de la mairie pour avoir des parasols ou d'autres structures amovibles ont été refusées.

Mme Varieras précise que des structures fixes porteuses d'ombre nécessitent une demande préalable auprès des Bâtiments de France. Pour ce qui est des structures mobiles et amovibles, le traitement de la demande est en cours.

- **Contenants plastiques à la cantine** : Le remplacement des contenants plastiques (servant à livrer, réchauffer et servir les plats préparés par l'Alsacienne de restauration) à la cantine devait être effectif en mars 2021. Mais cela demande une restructuration des locaux, puisqu'il faudra installer une nouvelle machine pour le traitement et le lavage des bacs en inox. La procédure est en cours de traitement.
- **Insonorisation des salles de classe** : la demande est en cours.

Directrice

Anne Chevillard-Pradier

Secrétaire de séance

Louise Bittendiebel